



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
LE CAMJI

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

SERVICE CULTUREL

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE CAMJI

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux musiques actuelles, a signé en 2011 une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Poitou-Charentes et l'association Le Camji, pour favoriser son ancrage sur le territoire et soutenir son projet artistique et culturel 2011 – 2012 – 2013, ainsi que ses projets de développement, au titre desquels Le Camji est identifié aux Scènes de Musiques Actuelles.

Dans son nouveau projet artistique et culturel, Le Camji a pour axes majeurs :

- augmenter et diversifier l'offre de résidence de façon à exploiter totalement la salle de diffusion ;
- étendre à terme l'accompagnement des groupes vers les activités de pré ou post production ;
- s'engager dans le développement d'une diffusion en temps réel via internet [le streaming], ce qui permet d'élargir les publics.

Le renouvellement du matériel de sonorisation de la salle vieux de 10 ans et reposant sur des technologies analogiques devenues aujourd'hui obsolètes, fait partie intégrante du projet et constitue la clé de voûte de la réussite de ce dernier. L'association souhaite donc se doter d'un nouvel équipement électro-acoustique numérique. En outre, ce nouvel outil va dans le sens du développement durable par une baisse de la consommation électrique et un recours à un nombre moins important de composants électroniques.

Le coût global de ce projet est de 207 380 €, et le budget s'établit comme suit :

Ville de Niort	23 000 €
Région Poitou-Charentes	51 845 €
CNV (Centre National des Variétés, de la chanson et du jazz)	51 845 €
Auto-financement du Camji	80 690 €

Il est proposé que la Ville de Niort accorde son soutien financier à ce projet par une subvention d'un montant de 23 000 €, ce qui représente une aide à hauteur de 11 % du montant total.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à souscrire avec Le Camji ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser au Camji une subvention de 23 000 €, conformément aux dispositions financières mentionnées dans ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé
Nicolas MARJAULT